

# Formation Habilitation Mécanique – M2 MC Se préparer à son habilitation mécanique

#### Public concerné

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques : Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité,

### Pré requis

travaux neufs

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Comprendre le français.
- Il est recommandé de travailler sur un site sensible pour suivre la formation

#### Durée

2 jours soit 14 heures.

# Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire, un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur, en vue de la remise d'un titre d'habilitation au personnel.

#### **Horaires**

08H00 - 12H00 13H30 - 16H30

## Lieu de la formation

Dans les locaux du client en intra

#### Date

Délai de 15 jours à un mois

# **CONTEXTE REGLEMENTAIRE**

Le Décret 88-1056 du 14/11/1988 précise l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension et dans un environnement mécanique et thermodynamique.

# **OBJECTIFS DU STAGE:**

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise
- Réaliser les travaux à effectuer en respectant les consignes de sécurité

# **CONTENU DE LA FORMATION**

- Introduction à la formation mise au point sur la réglementation relative à l'habilitation mécanique M2 MC
  - Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et des salariés
  - Retour sur le code pénal : sensibilisation
  - Retours sur guelques statistiques liées aux risques mécaniques
    - Prendre connaissance des statiques liées aux accident de travail, à l'accident de trajet et aux maladies professionnelles
    - Distinguer les principales causes
- \* Réaliser l'évaluation des risques mécaniques
  - Mener des exercices d'évaluation des risques
  - Appréhender le principe de signalisation de sécurité
  - Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques
- **❖** Appréhender les rôles et fonctions des différents acteurs
  - Les entreprises extérieures
  - Définition d'un chantier
  - Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'exploitation
  - Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de consignation
  - Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de travaux
  - Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'interventions immédiates
  - Connaître le rôle et la fonction d'un assistant chargé de travaux
  - Connaître le rôle et la fonction d'un surveillant de sécurité
- Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations
  - Visualisation d'un tableau des habilitations mécaniques



#### **Tarifs**

cf grille tarifaire – ou selon devis

#### Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

# Méthodes pédagogiques

- Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences.
- Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection).
- Présentation de cas concrets.

# \* Assurer la mise sous régime et le respect des consignes de sécurité

- Visualiser des différentes mises sous régime
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir la fiche d'ouverture de chantier

# Appréhender le risque mécanique en fonction des différentes situations de travail

- Circulation en entreprise
- Travaux en hauteur
- Travaux en milieu électriquement très conducteur
- Travaux en atmosphère chaude
- Travaux en milieu bruyant
- Travaux au bord de l'eau
- Travaux en atmosphère poussiéreuse
- Gaz inertes
- Incendie-Explosion
- Feu et travaux à chaud
- Manutention mécanique de charges
- Manutention manuelle de charges
- Produits dangereux
- Gaz comprimés ou liquéfiés
- Machines-outils et outillages
- Travaux en capacités
- Ouvrages électriques
- Rayonnements ionisants et non ionisants
- Désordre

Contactez-nous Emilie CLAYSAC

**6.61.46.32.15** 

Référente handicap

emilie@gascogneformation.fr